

AUTOUR DE L'EXPOSITION



Vers le site de l'INA,
Lecture pour tous



Vers la numérisation 3D
de la visière

Visite-guidée

À PARTIR DU 31 JANVIER 2022

- Visites guidées pour les scolaires à partir de 8 ans (CE2)
- Visites guidées public individuel

Atelier pédagogique

DE FÉVRIER À MAI 2022

- Création d'un casque à visière d'un cavalier romain à partir de 8 ans

Informations auprès du service
du développement culturel
et des publics : 01 34 51 65 36

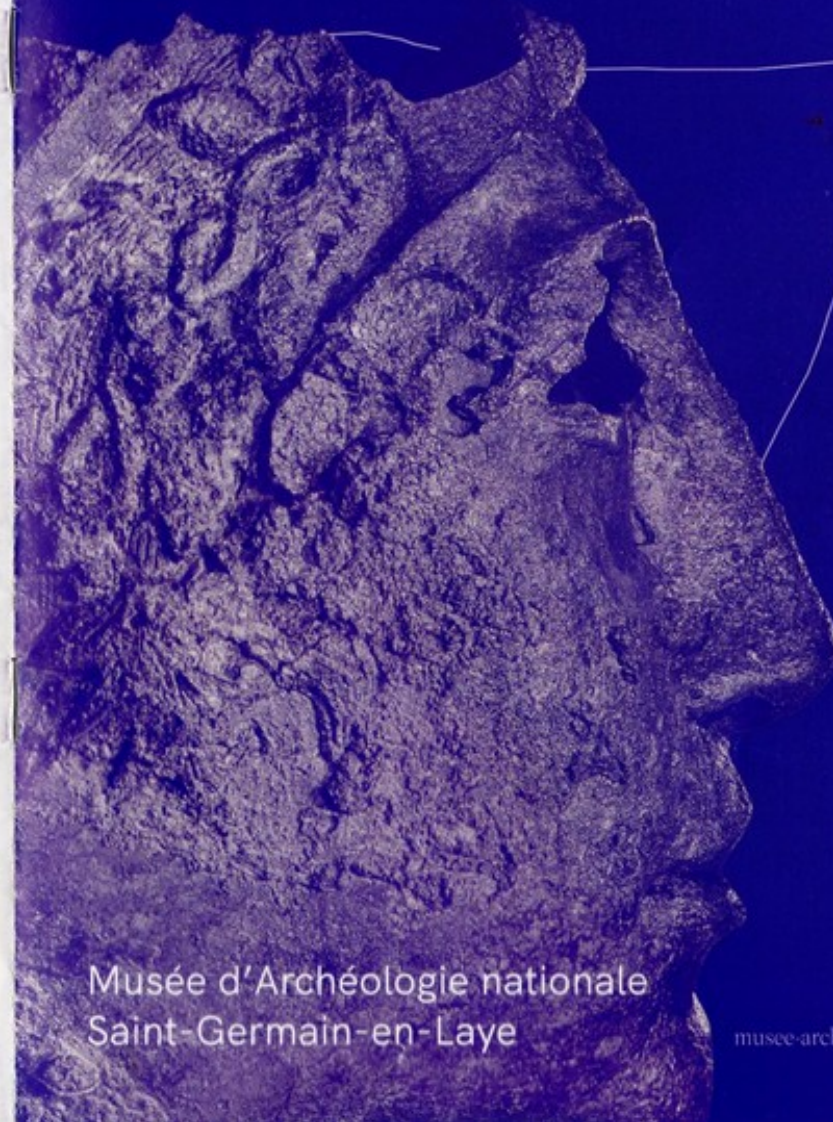
Réservations en suivant les liens suivants :
<https://afluences.com/musee-darcheologie-nationale/reservation>
ou reservation.man@culture.gouv.fr

Face à face

Visière d'un cavalier romain

22 janvier

9 mai 2022



Musée d'Archéologie nationale
Saint-Germain-en-Laye

musee-archeologienationale.fr

PERSONNAGES

LE CAVALIER ROMAIN

Possesseur d'un casque à visière. Il l'utilise à l'occasion de ses entraînements militaires.

L. FLAVIUS ARRIANUS DIT ARRIEN

Auteur grec du début du II^e siècle. Il décrit notamment les manœuvres et l'équipement de la cavalerie romaine.

ÉMILE COLIEZ (1845 – 1917)

Médecin, archéologue et numismate, second propriétaire de la visière après sa découverte en 1908.

PAUL PERDRIZET (1870 – 1938)

Professeur d'archéologie et d'histoire de l'art à la faculté de Nancy et directeur des établissements Gallé. Il est le premier à publier la visière dans une revue scientifique.

HENRY DE MONTHERLANT (1895 – 1972)

Écrivain, auteur de théâtre et Académicien français, collectionneur d'antiquités, troisième propriétaire de la visière.

FONDATION LA MARCK

Fondation luxembourgeoise. Elle a financé une part de l'acquisition de la visière.

MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE ET DOMAINE NATIONAL DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Musée national (anciennement musée des Antiquités nationales), affectataire de la visière depuis son achat par l'État.

CENTRE DE RECHERCHE ET DE RESTAURATION DES MUSÉES DE FRANCE (C2RMF)

Service de l'État fournissant conseil et expertise aux Musées de France, auteur de l'étude scientifique préalable à la restauration de la visière.

ACTE 1

Les plaines de l'Est

L'armée romaine est présente dans les vastes plaines de Moselle pour contrôler les ressources, les installations et les axes de circulation. Ce territoire est cependant éloigné de la frontière de l'Empire romain (le *limes rhénan*), situé à environ 250 km à l'est.



ACTE 2

La visière d'un cavalier

La visière de Conflans-en-Jarnisy est faite d'une tôle de cuivre aujourd'hui corrodée. Les rivets, disposés en partie inférieure des joues, et la corrosion du fer, visible sur les oreilles, sont les indices d'un timbre* en fer disparu.

D'après Arrien, le casque à visage fait partie de l'équipement des cavaliers romains. Le soldat auquel il a appartenu est inconnu. Comme d'autres, ce militaire de passage ou en station fit peut-être le choix d'être enseveli avec une partie de son équipement.

Timbre : partie du casque qui protégeait le crâne



Vue générale de Conflans-en-Jarnisy au début du XX^e siècle.
© E. Weber, Metz

ACTE 3

La découverte de la visière

La visière est découverte en 1908, par des terrassiers, à l'occasion de la construction d'un bâtiment à Conflans-en-Jarnisy. Elle est dans un premier temps confiée à un officier à la retraite, puis au docteur Émile Coliez à Longwy. En 1911, Paul Perdrizet en publie une première étude dans la revue de la Société d'archéologie de Lorraine. D'après lui, la visière aurait été déposée au sein d'une sépulture avec d'autres objets, aujourd'hui perdus.



ACTE 4

De la gloire à la postérité

En 1919, elle est proposée à l'achat au musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, puis, aux Musées Royaux de Bruxelles. Elle est finalement vendue en 1941 par les descendants d'Émile Coliez, à Henry de Montherlant (1895 – 1972). En 1954, celle-ci apparaît dans l'émission *Lecture pour tous* dans laquelle l'écrivain présente quelques objets de sa collection d'antiquités.



ACTE 5

L'étude et la restauration

Acquise en 2019 par l'État avec l'aide de la Fondation La Marck, la visière a été étudiée par le Centre de recherche et de restauration des musées de France. La finesse du décor de la coiffe a ainsi été révélée par les radiographies. Sa restauration a permis d'en améliorer la conservation et la lisibilité. En 2022, La visière est exposée pour la première fois au musée d'Archéologie nationale.

ÉPILOGUE

La visière de Conflans-en-Jarnisy a perdu une partie de son panache : son état actuel est loin de l'aspect originel qu'elle devait avoir durant l'Antiquité. Elle servait alors autant à protéger celui qui la portait qu'à impressionner celui qui la voyait. Cette double fonction est largement partagée par des visières de casques de toutes périodes et de tous lieux, jusqu'à nourrir l'imaginaire des récits de science-fiction.



Observation et restauration de la visière en laboratoire.
© C2RMF / Vanessa Fournier



AUTOUR DE L'EXPOSITION

Conférences & signatures

SAMEDI 5 FÉVRIER 2022 À 14H30

Fêtes et cérémonies dans l'armée romaine

Pierre Cosme : Professeur d'Histoire ancienne à l'Université de Rouen Normandie, membre du GRHis (Groupe de recherche en Histoire de l'Université de Rouen Normandie).

« Comme toute activité humaine à Rome, la guerre était encadrée par des règles religieuses. La cérémonie du triomphe trouve ainsi son origine dans les rites de purification de l'armée rentrant de campagne. Quand Auguste rendit l'armée permanente, le versement de la solde, les promotions ou les départs en retraite furent célébrés par les soldats, qui revêtaient, pour l'occasion, un équipement de parade. »



SAMEDI 2 AVRIL 2022 À 14H30

Les cités romaines et la structure territoriale de l'empire Romain

Ricardo González-Villaescusa : Professeur d'archéologie de la Gaule et du Nord-Ouest européen, Université de Paris Nanterre UMR ArScAn.

Conférence suivie d'une vente-dédicace de l'ouvrage *Les cités romaines* par Ricardo González-Villaescusa, collection « Que sais-je? ».

« L'expansion de Rome entraîna une forme particulière d'organisation sociale : la cité romaine. Dans la continuité des cités-États méditerranéennes, cette modalité territoriale de la civitas a donné naissance à plusieurs centres urbains entourés de leurs propres territoires, dont la juxtaposition a durablement structuré l'empire. Organisée autour d'une communauté de citoyens qui la dirigeait, le *populus*, la cité jouissait d'une certaine autonomie sous un même droit. Matérialisations de cette communauté, édifices et monuments représentaient par excellence l'*urbanitas*, le mode de vie urbain. »

